



FONDS
MUNICIPAL
VERT

GREEN
MUNICIPAL
FUND

CONSEILS POUR MAXIMISER LES AVANTAGES DES PROJETS DE PLANTATION D'ARBRES POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Planter les bons arbres dans les bons espaces permet de renforcer la résilience des collectivités face aux changements climatiques. Lorsque les résidents ont accès à des arbres et à d'autres espaces verts, ils sont moins vulnérables aux effets des vagues de chaleur, des inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes. Les arbres offrent également des avantages sociaux et économiques en aidant les collectivités à devenir plus saines et plus vivables.

Cette fiche présente des stratégies qui peuvent être utilisées pour maximiser les avantages de vos projets de plantation d'arbres pour renforcer la résilience climatique et présente des exemples sur la façon de communiquer efficacement ces avantages. Ces stratégies vous aideront à présenter une analyse de rentabilité au conseil, à communiquer avec les résidents et les autres parties prenantes et à préparer des propositions de projets de plantation d'arbres et des demandes de financement de grande qualité.

Un programme de la/
A program of

FCM

Financé par/
Funded by

Canada



ArbresCanada

CE QUE TOUS LES PROJETS DE PLANTATION D'ARBRES DOIVENT INCLURE

Quelle que soit l'envergure ou la nature du projet, tous les projets de plantation d'arbres peuvent contribuer d'une manière ou d'une autre à renforcer la résilience climatique de la collectivité. Choisissez soigneusement les espèces et les sites de plantation pour maximiser les avantages de votre projet de plantation pour la collectivité.

Vous trouverez ci-dessous quelques façons d'intégrer la résilience climatique de la collectivité dans vos projets de plantation d'arbres.

LES PROJETS DE GRANDE QUALITÉ FONT SOUVENT CE QUI SUIT :

- Se concentrer sur des sites ou des quartiers où la **canopée est faible ou inexiste**. Ils utilisent des évaluations de la canopée et des données d'inventaire des arbres pour cerner les disparités en matière de canopée et éclairer la prise de décision.

- Choisir des sites de plantation **accessibles au public** (par exemple, près des écoles, des couloirs de transport en commun ou des zones très fréquentées par les piétons) afin de maximiser les avantages pour la collectivité.
- Mener des recherches et recueillir des données pour s'assurer que les sites de plantation **favorisent les populations dignes d'équité ou vulnérables aux effets néfastes du climat**. Ces renseignements peuvent provenir de données de recensement, de données de santé publique, d'engagement communautaire ou d'autres recherches liées à l'équité.
- Évaluer les **conditions climatiques actuelles et futures** afin de déterminer comment choisir les sites et les espèces, en s'appuyant sur l'analyse des données et la cartographie pour déterminer les risques de chaleur, de sécheresse, d'inondation ou d'autres phénomènes météorologiques extrêmes et choisir les espèces d'arbres en conséquence (voir figure 1).

FIGURE 1



La **cartographie des îlots de chaleur urbains** et les données sur les températures régionales peuvent être utilisées pour prioriser la plantation dans les endroits les plus vulnérables à la chaleur extrême. Les arbres plantés à ces endroits doivent être résistants à la sécheresse.



Les **projections climatiques** pour votre région peuvent être utilisées pour prioriser la plantation dans les sites qui pourraient devenir plus vulnérables aux conditions météorologiques extrêmes. Les arbres plantés à ces endroits doivent être capables de tolérer les conditions actuelles et futures.



Les **cartes et les données relatives aux risques d'inondation** peuvent être utilisées pour prioriser la plantation près des rives des lacs et des rivières afin de réduire l'incidence des inondations. Les arbres plantés à ces endroits doivent être résistants aux inondations.



Les données relatives à la **qualité de l'air et à la circulation de véhicules** peuvent être utilisées pour prioriser la plantation dans les endroits où la qualité de l'air est mauvaise. Les arbres plantés près des grands axes routiers et d'autres zones de circulation importante doivent être résistants aux facteurs de stress tels que le sel et d'autres polluants du sol ou de l'eau qui sont souvent présents à ces endroits.

LES PROJETS DE GRANDE QUALITÉ FONT PARFOIS DE CE QUI SUIT :

- Restaurer ou remplacer les arbres endommagés ou perdus à la suite de conditions météorologiques extrêmes ou d'autres catastrophes naturelles.

- Utiliser la rétroaction provenant des activités **d'engagement communautaire** pour aider à choisir le site.
- Établir des liens avec les **plans et politiques** qui existent en matière de climat ou de durabilité.
- Convertir les pelouses (sauf les prairies) ou les zones pavées en **zones naturalisées**.

Un projet de plantation d'arbres bien conçu assure une répartition équitable des arbres entre les collectivités. Une **plantation équitable** permet une répartition plus homogène des arbres dans les quartiers et priorise les zones et les personnes qui sont plus vulnérables aux effets du climat, que ce soit en raison de facteurs géographiques (par exemple, la proximité de zones inondables) ou de facteurs sociaux et économiques (par exemple, le revenu, l'origine raciale ou ethnique, l'état de santé, etc.).

Pour en savoir plus sur la manière dont la plantation d'arbres peut soutenir les groupes dignes d'équité, consultez notre fiche d'information sur [**L'équité forestière**](#).

COMMENT DÉCRIRE LES AVANTAGES DU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Lorsque vous décrivez les avantages de votre projet de plantation d'arbres pour renforcer la résilience climatique, assurez-vous d'expliquer **clairement et précisément** la manière dont les différentes caractéristiques de votre projet mèneront aux résultats souhaités.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de la manière dont ces avantages peuvent être décrits dans des présentations, des rapports ou des demandes de financement.

EXEMPLE : ÉTABLIR LA PRIORITÉ DES SITES EN FONCTION DE LA CANOPÉE ET DE LA CARTOGRAPHIE DES ÎLOTS DE CHALEUR

Si votre projet prévoit la plantation d'arbres dans des sites où la canopée est faible ou inexistante, décrivez comment vous avez sélectionné les sites et les espèces, et de quelle façon votre projet aura une incidence sur les résidents des environs. Ajoutez des renseignements sur les données utilisées, y compris des liens le cas échéant, et vos critères pour établir la priorité des sites.

« Nos sources de données comprennent des données de cartographie des îlots de chaleur urbains accessibles par l'entremise d'un ensemble de données du gouvernement fédéral et une évaluation de la canopée réalisée par le personnel en 2023. À l'aide de ces données, nous avons priorisé la plantation dans les quartiers où la canopée est inférieure à la moyenne (au moins 5 % de moins) et où les températures estivales sont nettement supérieures à la moyenne (de plus de 2 degrés Celsius) en raison de l'effet d'îlot de chaleur urbain. Tous les sites sélectionnés (trois au total) pour ce projet se trouvent dans des quartiers qui répondent à ces critères, ce qui favorise une plantation équitable dans notre municipalité.

Le premier site est un parc qui, à l'heure actuelle, est essentiellement recouvert de pelouse et comporte très peu d'arbres. En augmentant de 40 le nombre d'arbres sur ce site, nous offrirons aux utilisateurs du parc l'ombre et l'effet rafraîchissant des arbres, ce qui leur permettra de se réfugier pendant les vagues de chaleur estivales tout en continuant à passer du temps à l'extérieur. Pour que ces avantages soient accessibles dans l'immédiat, nous planterons des arbres à feuilles caduques de grand diamètre (>50 mm) qui fourniront de l'ombre sur notre site. Il s'agit notamment d'érables rouges et de micocouliers indigènes qui tolèrent la sécheresse.

Le parc se trouve en face d'une école primaire et d'une école secondaire. Il est très fréquenté par la collectivité locale avant et après les heures de classe, ce qui signifie que notre projet profitera tout particulièrement aux enfants, qui sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques, notamment aux températures moyennes plus élevées et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Le deuxième site comprendra des plantations en bordure des rues de notre quartier du centre-ville... »

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

■ [**HealthyPlan.City**](#)

Outil de cartographie utilisé pour mettre en évidence les intersections entre l'équité, la santé et le bien-être dans les collectivités à travers le Canada.

■ [**Green Shores for Shoreline Development, Stewardship Centre for British Columbia \(en anglais seulement\)**](#)

Conseils sur la manière de concevoir des projets de plantation d'arbres ou de naturalisation afin de maintenir des littoraux sains, de réduire la pollution et d'atténuer l'érosion et les inondations.

■ [**Diagnostic du risque d'inondation municipal, Centre Intact d'adaptation au climat**](#)

Outil pour aider les municipalités canadiennes à évaluer les risques d'inondation et à mettre en œuvre des actions pour réduire les risques d'inondation.

■ [**Outils et ressources pour les îlots de chaleur urbains, Santé Canada**](#)

Information et ressources portant sur les effets des îlots de chaleur urbains et les répercussions néfastes sur la santé.

■ [**Recueil des meilleures pratiques de gestion des forêts urbaines, Arbres Canada**](#)

Voir les chapitres 17, 18 et 21, entre autres, pour les pratiques et les ressources liées à la plantation et à la gestion des arbres qui aident à s'adapter aux conditions météorologiques extrêmes et au changement climatique.

Présentation de demandes de financement

Lorsque vous ajoutez des renseignements sur les avantages de la résilience climatique pour la collectivité dans les demandes de financement, veillez à faire ce qui suit :

- Mettre l'accent sur les avantages du renforcement de la résilience climatique tout au long de la demande. Bien qu'il puisse y avoir des questions précises qui portent sur la résilience climatique ou les avantages pour la collectivité, il est également important d'établir des liens et d'inclure des renseignements dans d'autres parties de la demande, telles que la préparation du projet, la sélection des espèces et les plans de suivi.
- Décrire les avantages de votre projet en matière de résilience climatique de façon cohérente dans tous les documents de la demande (par exemple, les formulaires de demande, les plans de plantation, les autres ressources à l'appui).
- Examiner attentivement le guide de demande et les autres documents, y compris les critères d'évaluation, pour comprendre comment la résilience climatique de la collectivité sera prise en compte lors de l'évaluation de votre demande.

L'initiative [**Croissance de la canopée des collectivités canadiennes**](#) (CCCC) permet de financer des projets de plantation d'arbres, notamment ceux qui privilient le renforcement de la résilience climatique de la collectivité. Pour en apprendre davantage au sujet du financement offert, [visitez notre site Web](#).

Cette ressource a été créée en partenariat avec Arbres Canada et le Fonds municipal vert de la FCM dans le cadre de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes, qui est mise en œuvre par la Fédération canadienne des municipalités et financée par le gouvernement du Canada.